

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025-2026 – CENTRE DU RELIGIEUX CONTEMPORAIN

	Trimestre automne 2025	Trimestre hiver 2026	Trimestre été 2026	Demi-trimestre mai-juin 2026	Demi-trimestre juillet-août 2026
Journée d'accueil	À déterminer par la faculté/centre, si applicable	s/o	s/o	s/o	s/o
Début du trimestre	25 août	5 janvier	4 mai	4 mai	2 juillet
Activités de la Rentrée	27 et 28 août	s/o	s/o	s/o	s/o
Début des stages coopératifs	2 septembre	5 janvier	4 mai	s/o	s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	15 septembre ¹	21 janvier ¹	21 mai ¹	Voir note 1	Voir note 1
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	15 septembre	21 janvier	21 mai	À déterminer par la faculté/centre	À déterminer par la faculté/centre
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2026)	21 janvier (stage été 2026)	15 mai (stage automne 2026)	s/o	s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	15 novembre ²	15 mars ²	À déterminer par la faculté/centre, si applicable	Voir note 2	Voir note 2
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche.				
Fin des stages coopératifs	12 décembre	17 avril	14 août	s/o	s/o
Fin du trimestre	23 décembre	30 avril	28 août	30 juin	28 août
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	2 et 3 mai	29 et 30 août	s/o	29 et 30 août
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES					
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 1 ^{er} septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 30 septembre Jour de l'Action de grâce : 13 octobre	Vendredi saint : 3 avril Pâques : 4 au 6 avril	Journée nationale des Patriotes : 18 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 3 juillet	Journée nationale des Patriotes : 18 mai Journée nationale du Québec : 24 juin	Fête du Canada : 3 juillet
Journée réservée aux activités étudiantes	28 août	21 janvier	s/o	s/o	s/o
Semaine de relâche	20 au 24 octobre	2 au 6 mars	À déterminer par la faculté/centre, si applicable	À déterminer par la faculté/centre, si applicable	À déterminer par la faculté/centre, si applicable
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	20 septembre	s/o	s/o	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	15 au 18 mai	15 au 18 mai	s/o

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter la mise à jour des calendriers, visitez le <https://www.usherbrooke.ca/registraire/etudes/calendriers-facultaires/>

Note 1 : ou avant la fin du premier quart de l'activité pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre ou ne se déroulant pas selon la durée habituelle d'un trimestre (Règlement des études, art. 4.1.5.1 et annexe 6)

Note 2 : les activités qui font exception à ces dates sont énumérées à l'article 4.2.5 du Règlement des études (Règlement 2575-009)